
Progresser sur les enjeux d'inclusion : élaboration d'une charte antiraciste à destination des organisations francophones de Colombie-Britannique

Conférence Voix Pour la
Prosperité



POURQUOI UNE CHARTE DE LUTTE CONTRE LE RACISME ?

L'initiative de la Charte est partie de la volonté de remédier au manque de représentativité des groupes racisés dans les organismes francophones, (particulièrement dans les postes décisionnels) et également de la volonté de la Fédération de contribuer aux efforts de la Province en matière de lutte contre le racisme.

Étapes

1



**Constitution d'un groupe
de travail**
(11 rencontres virtuelles)

2



Collecte et analyse de données

3



Rédaction

4



**Consultation communautaire sur le
document finalisé**

LE GROUPE DE PROJET SUR LA LUTTE CONTRE LE RACISME



LE GROUPE DE PROJET SUR LA LUTTE CONTRE LE RACISME

Constitué dans le but de :

- Faire un état des lieux de la représentativité et l'inclusion des personnes issues de groupes racisés dans les organismes de la communauté francophone.
- Développer des outils à l'intention des organismes de la communauté francophone pour les aider ou les encourager à adopter des pratiques plus inclusives dans la gestion de leurs ressources humaines.

COLLECTE D'INFORMATIONS

Administration d'un questionnaire en ligne et diffusion auprès des organismes pour mobiliser les membres de la communauté dans le but de :

- Recueillir les opinions, expériences et connaissances sur les facteurs qui contribuent à l'inclusion des personnes racisées, ainsi que les obstacles à celle-ci;
- Recueillir les idées sur des actions potentielles à mener pour bâtir un milieu de travail plus inclusif et un effectif plus diversifié.

Résultats du questionnaire sur la diversité au travail dans la communauté francophone de Colombie-Britannique

115 répondants

- Dans différents postes (employés, membres du CA, gestionnaires etc.)
- 60 % nés à l'extérieur du Canada
- 29 % appartenant à un groupe racisé dont 23% disent avoir été victimes de discrimination sur leur lieu de travail
- 60% trouvent que les personnes issues de groupes racisés sont pas ou peu représentés au niveau des employés
- 80% trouvent que les personnes issues de groupes racisés sont pas ou peu représentés au niveau de la gouvernance

RECOMMANDATIONS

- **Éduquer et sensibiliser** les employés et employeurs à la diversité en milieu de travail
- **Outiller** le leadership et les responsables des ressources humaines pour des pratiques inclusives, non-discriminatoires et antiracistes
- **Engager** les organismes dans une démarche durable de progression en matière d'inclusivité et d'anti-racisme.

LA CHARTE



À QUOI ÇA SERT ?



La Charte est une feuille de route pour les organismes qui souhaitent s'engager dans une démarche de mise en œuvre d'actions et d'outils pérennes de lutte contre le racisme et de promotion de la diversité culturelle. Elle est destinée à aider les employeurs à créer des milieux de travail plus inclusifs.

OBJECTIF

Affirmer clairement et concrètement **les convictions** et **engagements** de la communauté francophone sur les sujets de diversité et d'inclusion qui sont :

- ✓ Promouvoir la diversité culturelle ;
- ✓ Lutter contre la discrimination ;
- ✓ Engager tous les collaborateurs et gestionnaires pour un environnement de travail plus inclusif.

BÉNÉFICIAIRES

Elle bénéficie à toute personne œuvrant dans la communauté francophone de Colombie-Britannique (gestionnaires employés, stagiaires, bénévoles et membres des organes de gouvernance).

Avantages pour les employeurs :

- L'amélioration de l'attraction et du maintien en poste des employés,
- L'amélioration de l'expérience client (bénéficiaires de services) et une meilleure capacité à rejoindre les bénéficiaires peu ou mal desservis.

Avantages pour les employés :

Elle bénéficie aux employés en améliorant le travail d'équipe et l'engagement.

CADRE DE SUIVI

- Des outils d'auto-évaluation
- Des ateliers et ressources de sensibilisation au racisme systémique et à la lutte contre les discriminations
- Des formations en gestion inclusive des ressources humaines
- Constitution d'un comité Diversité-Inclusion pour travailler sur toutes les formes de discrimination qui atteignent la communauté

CONSULTATION COMMUNAUTAIRE



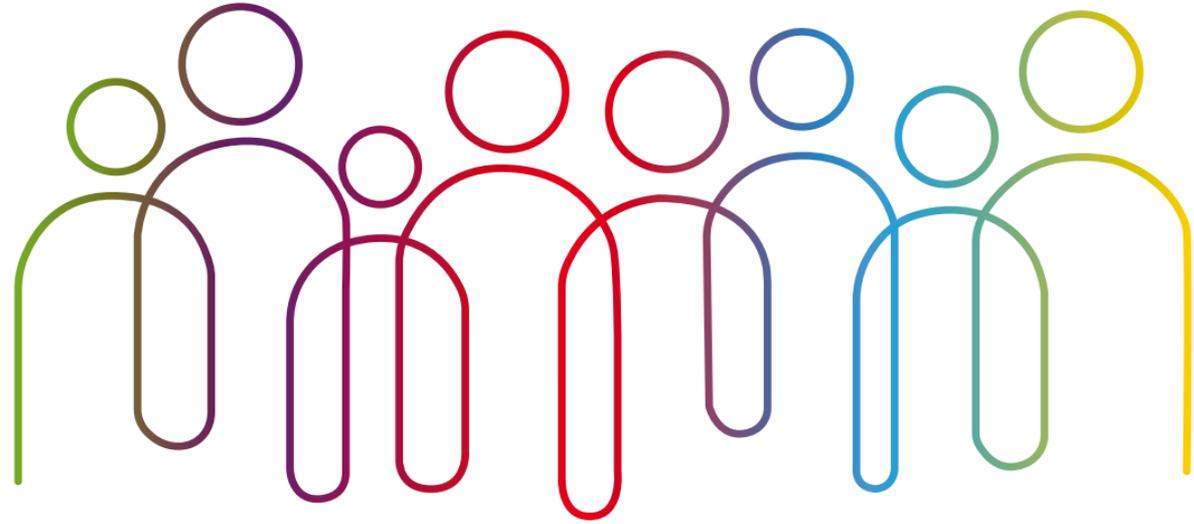
CONSULTATION COMMUNAUTAIRE

Les réactions ont témoigné une division de la communauté sur le sujet :

- Difficulté à reconnaître la présence de discriminations basées sur l'appartenance à un groupe racisé au sein de nos organismes
- UNE CHARTE POUR LA DIVERSITÉ ou LA LUTTE CONTRE LE RACISME ?
- 12 semaines allouées aux membres pour aborder le sujet en CA et faire part de leur rétroaction

À CE JOUR

- Relecture linguistique et charte rebaptisée : Charte de lutte contre le racisme
- Signature officielle de la Charte par la FFCB mardi 9 novembre et ouverture des adhésions aux membres qui le souhaitent
- Mise en place de formations en Gestion des ressources humaines inclusives
- Recherche de financements pour la création d'un poste diversité-inclusion à la FFCB



merci